

AR Prefecture

017-200049625-20220628-2022\_16-DE  
Reçu le 21/07/2022  
Publié le 21/07/2022

N° 2022-16

SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 juin 2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 22  
NOMBRE DE SUFFRAGE EXPRIMES : 16

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS : 11

L'an deux mille vingt-deux, le 28 juin, sur convocation faite le 22 juin, le Comité Syndical s'est assemblé en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DBJAY.

**Présents titulaires** : PLISSONNEAU Frédéric, CLOCHARD Roland, COGNE Geneviève, MAUGAN Claude, PRUGNIERES Anne-Cécile, DBJAY Jean-Pierre, PORTRON Didier, CANAUD Jeannine, DURIEUX Michel, MOSTAFA Samy, LOUVRIER Franck (11)

**Pouvoirs** : PERLADE Lydie donne pouvoir à DBJAY Jean-Pierre, COUESNON Elsa donne pouvoir à PORTRON Didier, MARIE Sabrina donne pouvoir à DBJAY Jean-Pierre, VILLARD Simon donne pouvoir à CANAUD Jeannine, GAURIER Sylvain donne pouvoir à MOSTAFA Samy (5)

**Représentés** :

**Excusés** : VINOT Valérie, GOULLIANNE Sterenn, MARTIN Alain, PACAUD Lionnel (4)

**Absents** : CHEVILLON Pierre, DUBREUIL Didier (2)

**Invités** :

**Le secrétaire de séance** : Madame Jeannine CANAUD

---

**Elu rapporteur** : Monsieur DBJAY – Président

**Objet** : Affectation des résultats 2021

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction comptable M4, M14  
Vu le Compte administratif 2021

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 pour l'ensemble du budget du Syndicat Enfance Jeunesse Intercommunal

**Budget Général**

• Un résultat de fonctionnement reporté de :	215 579.02 €
• Un excédent d'investissement de :	15 014.08 €
• Un résultat de d'investissement reporté de :	13 797.83 €
• Restes à réaliser de Dépenses	0.00 €
• Restes à réaliser de Recettes	0.00 €
<b>Soit un excédent cumulé en section d'investissement de :</b>	<b>28 811.91 €</b>

Après en avoir délibéré,  
Le comité syndical propose d'affecter le résultat comme suit :

**Pour le budget principal**

Résultat d'exploitation au 31/12/2021	230 593.10 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	
Résultat reporté en fonctionnement (002)	

**AR Prefecture**

017-200049625-20220628-2022\_16-DE  
Reçu le 21/07/2022  
Publié le 21/07/2022

**Approuvé à l'unanimité**

Pour extrait conforme,  
Certifié exécutoire,  
Le Président,



Enregistré en Sous-Préfecture le : 21 JUIL. 2022  
Sous le n°017-200049625-20220628-2022\_16DE  
Affiché le : 21 JUIL. 2022  
Certifié exécutoire le : 21 JUIL. 2022

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception*